

APPEL DE CANDIDATURES
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE

La Ville de Saint-Césaire cherche actuellement à combler deux (2) postes vacants au sein de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Rôle du comité

De manière non-limitative, le CCU est chargé de formuler des recommandations au Conseil municipal sur les questions d'urbanisme, d'aménagement et de planification du territoire, notamment en matière de zonage, de lotissement, de nouvelles constructions, d'intégration et d'implantation architecturale, de dérogations mineures et autres enjeux liés à la mise en valeur du territoire. Ce comité tient ses réunions de travail mensuellement, normalement le dernier jeudi du mois. Cela dit, des réunions extraordinaires peuvent être convoquées, selon les besoins.

Profil recherché

Résident de Saint-Césaire:

- Ayant un intérêt pour les enjeux d'aménagement du territoire et de l'urbanisme;
- Doté à la fois d'un esprit critique, d'analyse et de synthèse;
- Facilité à communiquer et à échanger au sein d'un groupe de travail.
- Discrétion dans l'exercice de son mandat.

Dépôt de la candidature

Les personnes souhaitant postuler doivent transmettre une copie de leur *Curriculum Vitae*, ainsi qu'une lettre explicative décrivant leur intérêt pour le poste et démontrant qu'elles sont aptes à siéger sur ce comité. Le Conseil municipal procédera à la nomination des nouveaux membres par voie de résolutions. La durée du mandat est de deux (2) ans et s'avère renouvelable après ce terme.

Les dossiers de candidatures doivent être acheminés au service de l'Urbanisme à l'attention de Monsieur Jonathan Massicotte, responsable du service de l'Urbanisme :

- Par courriel : urbanisme@ville.saint-cesaire.qc.ca;
- Par courrier : Ville de Saint-Césaire
ATTN : Jonathan Massicotte
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire QC J0L 1T0